



11390, Armand-Chaput Montréal, QC, Canada H1C 1S7
Tél. : (514) 643-0800 Fax : (514) 643-0959
Internet : www.accocinema.com
Licence # RBQ 2858-5883-23

FICHE TECHNIQUE

Panneaux acoustiques de type " SUSPENDU "

- Construction : Panneaux de fibre de verre rigide d'une densité de 96 kg/m^3 (6 lb/pi^3), 25 mm (1 po) ou 51 mm (2 po) d'épaisseur, laminée d'un mat de fibre de verre blanc en façade. Les bordures et les points d'ancrage sont durcis chimiquement avec une pénétration minimum de 3 mm ($\frac{1}{8}$ po) dans la fibre de verre pour atteindre une dureté de 42 sur l'échelle Barcol. Les bordures seront carrées, arrondies ou biseautées.

- Recouvrement : Le tissu des panneaux acoustiques sera standard tel que la série n°1 ou de la série n°2, couleur au choix de l'architecte. Il sera collé sur toutes les surfaces avec un repli à l'arrière de $\pm 25 \text{ mm}$. ($\pm 1 \text{ po}$). Les coins du tissu seront scellés à la chaleur pour éviter l'effilochage.

- Installation : Les panneaux seront installés avec un système d'ancrage en "T" inversé, fourni et installé sur des surfaces renforcées au dos des panneaux, afin d'assurer un bon support. Par la suite, les panneaux seront suspendus à l'aide de fils métalliques ou de chaînettes, fournis et fixés à partir de la structure existante par les installateurs.

Noise Reduction Coefficient (NRC) 25 mm (1 po) = 0.80

Noise Reduction Coefficient (NRC) 51 mm (2 po) = 1.00

- Les panneaux acoustiques sont garantis pour une période de 1 an.

INFLAMMABILITÉ:

ASTM E-84.....Classe 1 ou A

CAN/ULC-S102.....Conforme